



Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 30

de Votants : 36

Dont vote par procuration : 6

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024.00002/2024 du 09/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf février, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 02 février 2024, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (30)

M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), Mme Munia DINOURAINI (7ème adjointe au Maire), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire), Mme Inayatie KASSIM (8ème adjointe au Maire), Mme Zoulfati MADI (4ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), M. Assane MOHAMED (Conseiller municipal), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10ème adjoint au Maire), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

OBJET :

Cession de véhicules de la ville de Mamoudzou

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 27/02/2024 que la convocation avait été faite le 02/02/2024.

Le Maire.



Absents : (13)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), M. Djamaldine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Liza MAHAMODOU (Conseillère municipale), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal), M. Toiyfou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale)

Absents excusés : (0)

Procuration : (6)

Mme Rabia ASSAN donne pouvoir à M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), Mme Nourainya LOUTOUFI donne pouvoir à Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Hamidani MAGOMA donne pouvoir à M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), M. Mohamed Tani OUSSENI donne pouvoir à M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Rabianti MVOULANA donne pouvoir à Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSI donne pouvoir à M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Munia DINOURAINI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAILA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Considérant que l'état de certains véhicules de services de la ville conduit à proposer leur sortie dans le patrimoine communal ;

Considérant que la présente proposition est élaborée en appliquant les critères énumérés ci-dessous étant précisé qu'il s'agit de critères plancher et non-systématique :

- **Critères par défaut = âge et kilométrage**

1. Véhicules affichant plus de 100 000 kilomètres au compteur ou âgés de plus de 5 ans.
2. Tout véhicule d'un âge ou d'un kilométrage inférieur dont l'état général est dégradé.

- **Critères dérogatoires**

1. Etat mécanique ou carrosserie :

Certains véhicules d'un âge ou d'un kilométrage inférieur peuvent être malgré tout proposés à la sortie du patrimoine lorsqu'une expertise effectuée au sein de service de maintenance de la ville a mis en évidence leur mauvais état ou une vétusté significative de leur mécanique ou de leur carrosserie.

2. Véhicules sinistrés :

Il s'agit de véhicules ayant été volés ou accidentés et déclarés techniquement ou économiquement irréparables.

Considérant que le ou les critères retenus sont présentés en caractères gras dans les tableaux récapitulatifs ci-dessous:

Voitures

IMMAT	MARQUE	MODELE	DATE MEC	km	ETAT
FA-327-VJ	PEUGEOT	2008	02/11/2018	inconnu	État mécanique inconnu, roulant, intérieur et extérieur dégradés : Mise à prix : 3000, 00 €
EP-023-WH	PEUGEOT	308	11/08/2017	inconnu	État mécanique inconnu, roulant intérieur et extérieur dégradés : Mise à prix : 2500, 00 €
FG-268-MS	DACIA	DUSTER	28/05/2019	inconnu	Problème mécanique, intérieur et extérieur dégradés enlèvement plateau obligatoire: Mise à prix : 3000, 00 €
FG-678-MS	DACIA	DUSTER	28/05/2019	inconnu	Problème mécanique, intérieur et extérieur dégradés enlèvement plateau obligatoire: Mise à prix : 3000, 00 €
DT-198-MW	CITROËN	NEMO	23/07/2015	inconnu	État mécanique inconnu, roulant intérieure extérieur dégradés, Mise à prix : 1500, 00 €
DT-383-MW	CITROËN	NEMO	23/07/2015	inconnu	État mécanique inconnu, roulant intérieure extérieur dégradés Mise à prix : 1500, 00 €
EC-135-LS	PEUGEOT	BIPPER 5P	26/05/2016	inconnu	État mécanique inconnu, roulant intérieur et extérieur, dégradés, Mise à prix : 2500, 00 €
DW-910-LT	RENAULT	MASTER	12/10/2015	inconnu	État mécanique inconnu, roulant intérieur et extérieur, dégradés, Mise à prix : 3000, 00 €
DT-141-FL	FORD	TOURNEO	30/07/2015	inconnu	État mécanique inconnu, roulant intérieur et extérieur, dégradés Mise à prix : 1500, 00 €

Scooters

IMMAT	MARQUE	DATE MEC	KM	ETAT
ER-038-MR	KYMCO	24/10/2013	inconnu	125 cc, état mécanique inconnu, état général dégradé Mise à prix : 700, 00 €
ES-371-EW	KYMCO	23/10/2013	inconnu	125 cc, état mécanique inconnu, état général dégradé Mise à prix : 700, 00 €
EZ-263-VS	KYMCO	20/08/2014	inconnu	125 cc, état mécanique inconnu, état général dégradé Mise à prix : 700, 00 €
FD-008-MM	KYMCO	30/01/2015	inconnu	125 cc, état mécanique inconnu, état général dégradé Mise à prix : 700, 00 €
FG-735-QD	PIAGGIO	30/05/2019	inconnu	50 cc, Problème mécanique, état général dégradé : Mise à prix : 250, 00 €

ENGINS			
MARQUE	MODELE	DATE MEC	ETAT
TAKEUCHI	MINI PELLE	11/08/2011	État mécanique inconnu, intérieur et extérieur dégradés : Mise à prix : 4000, 00 €
JCB	TRACTOPELLE	12/07/2012	État mécanique inconnu, intérieur et extérieur dégradés : Mise à prix : 4500, 00 €
FOTON	TRACTEUR	27/10/2015	État mécanique inconnu, intérieur et extérieur dégradés : Mise à prix : 3000, 00 €
OLEO-MAC	TONDEUSE AUTOPORTEE	inconnu	État mécanique inconnu, intérieur et extérieur dégradés : Mise à prix : 500, 00 €
MOIROUD	REMORQUE	2011	Etat général dégradé : Mise à prix : 1000, 00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : De céder les véhicules par unité ou par lot selon la cote dans le tableau ci-dessus

Article 2 : De céder les véhicules sinistrés et déclarés irréparables, pour destruction et mise en décharge par un centre agréé.

Article 3 : D'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 12/02/2024



Abstention (0) :

Contre (0) :